

Compte-rendu du dernier conseil municipal

Face à une situation catastrophique...

Le conseil municipal de mai a permis de révéler ENFIN la réalité de la situation financière de notre ville.

En effet, avec la mise au vote (acte obligatoire) du compte administratif, nous avons la photographie complète de la situation financière de Mantes au 31 décembre 2009.

Hélas, nous avons découvert **une réalité encore plus dégradée que prévue**. La ville a dû emprunter 21,5 millions d'euros l'an dernier pour boucler son budget ! Oui, 21 millions, un chiffre astronomique.

Aucun maire depuis la Libération, n'avait aussi mal géré la ville.

La dette dépasse les **90 millions** (triste record), c'est désormais le DOUBLE

de la moyenne des villes de taille identique.

Il n'y a plus aucune marge de manœuvre pour l'équipe municipale qui a donc décidé de diminuer les services offerts aux habitants (fermeture de la piscine, baisse des subventions aux structures sportives et culturelles, baisse du nombre de places pour les enfants dans les centres de loisirs notamment pendant les vacances, report ou annulation de nombreux projets et travaux, suppression de personnel...).

Guillaume
QUEVAREC
 Conseiller
 municipal



...le maire refuse certaines économies

Pas question, en effet de baisser les indemnités des élus (contrairement à ce qu'ont fait certains élus en France à cause de la crise), **ni de baisser les frais de mission et autres avantages que les élus de la majorité viennent de s'attribuer.**

Nous avons aussi proposé de faire des économies :

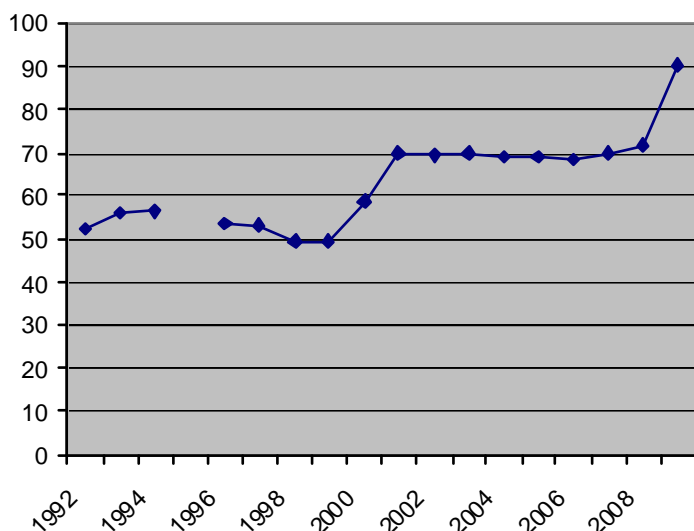
- sur la communication (diminuer le nombre de brochures et publications, diminuer le nombre de pages...),
- sur les fêtes et cérémonies,
- sur le parc automobile,
- sur les logements de fonction de la ville.

Le maire n'a encore rien voulu entendre...

Ndèye Satala **DIOP**
 Conseillère municipale



Ville de Mantes-la-Jolie Montant de la dette en millions d'euros
 1992- 2010



Explications du tableau :

Le niveau « normal » de la dette pour une ville comme Mantes est autour de 50 millions d'euros.

- A l'arrivée de la droite en 1995 : la dette est de 55 millions d'euros.

- Au départ, la dette baisse et atteint 50 millions d'euros en 2000.

- Explosion de la dette en 2 ans, + 20 millions entre 2000 et 2002, à 69 millions.

- Stabilisation difficile ensuite, notamment en restructurant massivement (produits structurés, de type *subprimes* donc dangereux car dépendants des fluctuations entre le dollar et le franc suisse notamment !) pour la maintenir au même niveau et en étalant le paiement sur de longues durées (plus de 25 ans), ce qui coûte plus cher à la fin.

- 2009 : la ville est au bord du gouffre. Elle doit faire des économies drastiques (fermeture de la piscine...) et doit emprunter 21,5 millions d'euros !

La dette atteint 90 millions !

Stationnement / Parking : tout augmente !

Ça y est, les horodateurs et les nouveaux tarifs arrivent. Et l'addition est salée :

- hausse des tarifs (l'heure passe à 80 centimes en zone bleue, 1,10 euros en zone rouge et 1 euro dans tous les parkings sauf celui de la gare.)

- extension massive de la zone payante, zone bleue (tous les Martraits et presque tout Gassicourt).



- élargissement des moments payants (jusqu'à 12h30 le matin au lieu de 12h00 et 18h30 le soir au lieu de 18h00)

Vinci a promis à la ville des rentrées d'argent surévaluées. En plus, Vinci a obtenu de nombreuses garanties en terme de recettes, donc au final, la ville

et les contribuables payeront.

Au contraire, nous proposons des solutions conciliant l'intérêt de nos commerces, des habitants et des résidents :

- pas d'extension du stationnement payant,
- la première heure de stationnement gratuite dans le centre-ville, pour tous,
- gratuité de la vignette pour les résidents.

NB : ce n'est pas normal que ces chiffres ne figurent pas dans le journal municipal de la ville qui « oublie » les informations essentielles, concrètes.

Radouane **ATROUSSY**, Conseiller municipal



Marché du Val Fourré le dimanche : l'embrouille

Le maire a voulu un 3^e marché le dimanche matin...pourquoi pas? Mais nous demandons la transparence. Or, cela s'est fait sans réelle concertation, une fois de plus. Si le but est d'améliorer l'offre commerciale pour les Mantais (fleuriste...) sans menacer l'offre existante (et les emplois locaux) et sans gêner les riverains...cela peut être une bonne chose.

Notre priorité, en cette période de crise, **va au maintien et au développement de l'emploi local**. Il ne faut pas mettre en danger les commerçants sédentaires et les emplois qu'ils génèrent.

Mais la mairie agit dans la confusion sur ce dossier important. Les délibérations annulant les précédentes se succèdent, les déclarations aussi...

La ville a repris provisoirement la gestion du marché. Mais à l'avenir, qui va le gérer ?

Bref, tout cela sent les petits arrangements entre amis. C'est dommage, le marché mérite mieux.

Laurence **THIEFFINE**, Conseillère municipale



Le reste du conseil en bref :

Réaménagement du secteur autour du cinéma :

Le quartier de l'ancienne sous-préfecture va être totalement changé dans les prochaines années. Cela mérite de prendre le temps du débat et de l'échange. Des logements, une médiathèque sont notamment prévus. Mais il manque une vision d'ensemble de ce projet qui englobe en fait, tout le centre-ville. Alors que ce projet est à vocation culturelle, le centre culturel marocain (que nous soutenons) n'est pas mentionné. Pourquoi ?

Travaux dans la résidence pour personnes âgées Clérisse :

Nous avons choisi de voter contre le programme de réhabilitation : non pas qu'il ne nous semble pas nécessaire d'effectuer ces travaux mais cela va s'accompagner d'une hausse extrêmement importante des loyers (jusqu'à 30%). Or, cela fait des années que les résidents payent des charges qui auraient dû servir à cela.

Dégât du gel sur les routes et report des travaux :

Le gel a bon dos ! C'est l'excuse choisie par le maire pour justifier le report des travaux des rues (Coquilles...). En effet, l'hiver ayant été rigoureux, il faudrait d'abord reboucher les trous sur les chaussées... Or toutes les autres villes de France ont subi la même situation et continuent, elles, les travaux prévus. En fait, le maire est obligé de faire des économies là-dessus également.

Nettoyage des bâtiments communaux

Encore une fois, le maire a décidé de confier cette prestation à une société privée, alors que cela pourrait se faire en régie.

Nous nous inquiétons des conditions de travail et des horaires assez difficiles que ces personnes, souvent habitantes de Mantes, doivent effectuer.

Stéphanie **GERMANY**,
Conseillère municipale



Nous rejoindre, c'est faire progresser les débats de notre société

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

E-mail :

Je souhaite prendre contact avec l'équipe socialiste de Mantes-la-Jolie

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

A renvoyer au Parti Socialiste 11 place Saint Maclou 78200 Mantes-la-Jolie Tel : 01 30 98 07 50.

Site : www.ps-manteslajolie.fr ; Permanence : samedi matin de 10h à 12h.

Plus de détails sur :
www.ps-manteslajolie.fr